

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

REÇU

le 21 AVR. 2015

RAPPORT N°150409-03-FIN

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN : BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur LACRAMPE rappelle que les budgets des parcs d'activités de la CCPO sont gérés en comptabilité de stocks et en hors-taxes.

Le parc d'activités du Gabarn, à vocation industrielle, est situé sur l'axe Oloron – Pau et à proximité immédiate de la future déviation Gabarn-Gurmençon.

La CCPO y possède une réserve importante de terrains.

Pour l'exercice 2015, il est prévu :

- o En dépenses :
 - o Achats de terrains : 84 500 €
 - o Travaux d'aménagement et de viabilisation : 1 400 000 €
 - o Etude de dépollution : 5 000 €
 - o Entretien annuel : 15 000 €
 - o Remboursement des frais de fonctionnement (assainissement) : 2 500 €

- En recettes :
 - Vente de terrains : 600 100 €
 - Subventions (Conseil Général, Conseil Régional et Etat) : 725 000 €

Le Budget Annexe Primitif est équilibré de la sorte :

- en fonctionnement (dépenses et recettes) : 2 706 480 €
- en investissement (dépenses et recettes) : 1 661 921.63 €

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget annexe 2015 du parc d'activités du Gabarn, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président


Daniel LACRAMPE

Affiché le 23/04/2015

le 21 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

